

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Martinique informe ses adhérents que son Assemblée Générale annuelle se tiendra le Samedi 30 mai 2015, à 17h30 au CROSMA (Maison des Sports) – Pointe de la Vierge – 97200 Fort de France.

Ordre du jour :

- Approbation du dernier P.V
- Rapport d'activités
- Rapport des commissions
- Rapport financier, vote du budget
- Intervention des représentants des Administrations invitées
- Questions diverses

Conformément aux articles 5 et 11 des statuts, les documents sont à disposition, à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Martinique, 77, rue Léopold Bissol au Lamentin et sur le site (sauf documents comptables) de la Fédération www.fdc972.e-monsite.com, où ils pourront être consultés. (Pour tout renseignement complémentaire : 0596 71 48 56 – 0696 80 20 85 -)

Lamentin, le 23/04/2015
Le Président
Didier CARETO